

Bistouris électriques avec aspiration de fumées : après un an d'utilisation à quoi aspirent les chirurgiens ?

L. Radou, C. Hamel, C. Raimbault, L. Zbierski

Pharmacie, CH Laval, 33 rue du Haut Rocher, 53000 LAVAL

Introduction :

- Fumées chirurgicales 
- Décision de référencement de bistouris électriques à aspiration de fumées (BEAF) en février 2024.
- Etablissement d'une liste des interventions les plus émettrices : prothèses orthopédiques, kystes sacro-coccygiens (KSC), cancers digestifs.

Objectif : Etablir un état des lieux des pratiques d'utilisation des BEAF un an après leur mise en place.

Matériels et méthodes :

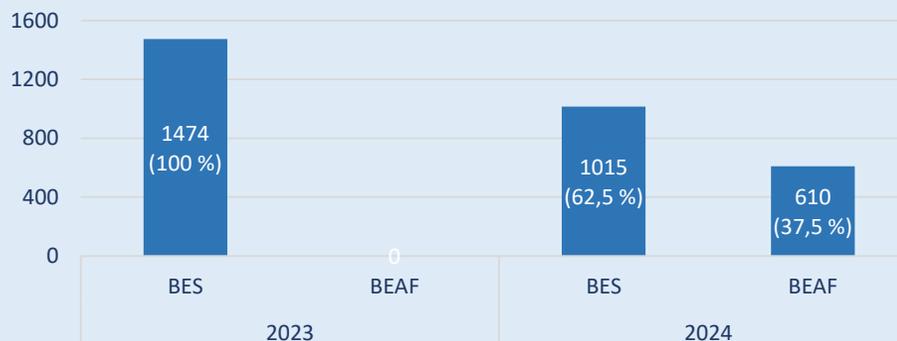
- Recueil prospectif des utilisations des BEAF sur 6 semaines du 01/01/2025 au 19/02/2025.
- Analyse des interventions au bloc opératoire : exclusion des opérations d'ophtalmologie et d'ORL car aucune utilisation des BEAF.
- Extraction des consommations des BEAF sur 2023 et 2024 puis comparaison avec les consommations de bistouris électriques standards (BES).
- Questionnaire proposé aux 7 chirurgiens concernés sur l'apport des BEAF dans leur pratique et sur leur santé.



Résultats :

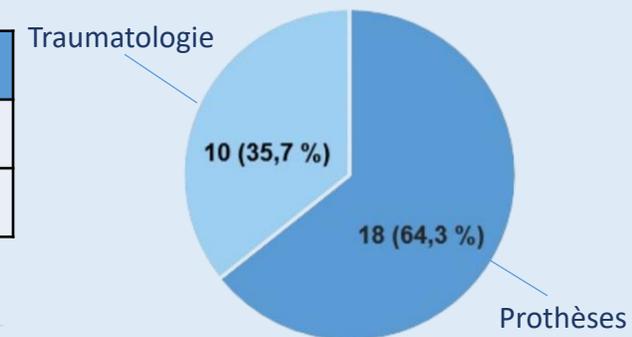
	Chirurgie viscérale (CV)	Chirurgie orthopédique (CO)	Gynécologie	Total
Nb total d'interventions	178 (49,4 %)	114 (31,7 %)	68 (18,9 %)	360
Nb d'interventions avec BEAF	48 (61,5%)	28 (35,9 %)	2 (2,6 %)	78

Suivi des consommations entre 2023 et 2024

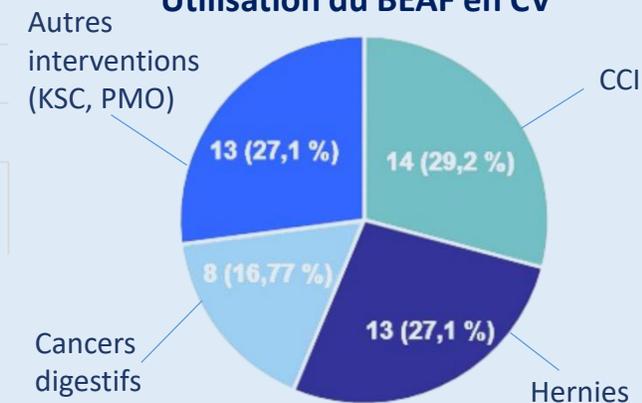


- 100 % des chirurgiens indiquent un impact très important des BEAF sur la santé.
- 57 % des chirurgiens considèrent que l'électrochirurgie est moins performante qu'avec un BES.

Utilisation du BEAF en CO



Utilisation du BEAF en CV



Discussion - conclusion :

Les consommations montrent une utilisation avec discernement des BEAF par les chirurgiens. De nouvelles interventions fortement émettrices de fumées ont été objectivées : hernies et CCI. Les équipes du bloc s'accordent à dire que les BEAF permettent une protection efficace contre les fumées chirurgicales. De nouveaux essais devront être réalisés lors du prochain appel d'offres et la liste des interventions ciblées devra être mise à jour.